

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Le total de cette taxe de vente relative à la conservation de l'énergie est de 30 millions de dollars. Nous n'en n'avons pas encore fait le décompte en ce qui concerne les bateaux, avions, etc.

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** Un total de 30 millions de dollars par suite du bill à l'étude?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Oui, en ce qui concerne les voitures, bateaux et avions.

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** Je me demande si le ministre se rend compte qu'il ne s'agit pas seulement ici de conservation de l'énergie et d'imposition de taxe, car il y a aussi la question de l'emploi à considérer. Elle fut soulevée par mon collègue, le député de South Shore, au cours d'une précédente étude de ce numéro tarifaire, je crois que c'est à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi. Il avait signalé les difficultés qui assaillent les constructeurs de bateaux qui veulent rester à flot, si l'on me permet cette métaphore, malgré les lourds impôts qui grèvent la construction de bateaux.

L'un de mes commettants m'a écrit au sujet d'une commande de deux yachts, s'élevant à près de \$500,000, qu'il avait acceptée avant le dépôt du budget. L'entente prévoyait que chaque bateau coûterait environ \$250,000. Or, il découvre maintenant avec son client que le prix doit être majoré de 10 p. 100. Mon commettant n'est plus tout à fait certain de pouvoir vendre ses bateaux, mais ils sont déjà sur cales. Il a dû demander à la banque les fonds nécessaires à la mise en chantier de ces yachts et il se demande maintenant ce qui va arriver. Il se pourrait très bien qu'il doive se retirer des affaires.

Il y a, dans ma circonscription, un tas de petites industries de ce genre qui construisent des bateaux ou autre chose et je me demande si le ministre a vraiment tenu compte de l'ensemble de la situation lorsqu'il a décidé d'ajouter 10 p. 100 de plus à la taxe de vente ou d'accise déjà assez lourde qui s'applique aux bateaux. Pour faciliter la tâche aux constructeurs de bateaux qui font de leur mieux pour améliorer la situation de l'emploi au pays, pour stimuler l'industrie et améliorer le métier, le ministre aurait pu prévoir que cette taxe supplémentaire n'entre pas en vigueur avant l'adoption de la loi.

Au Canada, cela fait longtemps que nous construisons des bateaux sur la côte est et la côte ouest. Je suis certain qu'à une certaine époque, le ministre ne se préoccupait pas tant de budgets et aimait faire de la voile.

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Nous n'imposons pas de taxes sur les voiliers.

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** Je pense également aux bateaux à moteur. Je ne sais pas si le ministre a le temps de s'adonner à ce genre de loisir, mais ne serait-il pas possible d'imposer cette taxe supplémentaire uniquement lorsque la loi sera adoptée afin que les constructeurs de bateaux et les clients sachent exactement quels frais ils devront payer?

Je crois avoir abordé cette question avec le ministre à la fin de décembre. Je lui ai demandé de voir s'il était possible d'accorder une réduction pour les commandes de

#### Accise—Loi

bateaux à moteurs de cette taille déjà passées. Cela s'appliquerait également aux moteurs qui vont sur ces bateaux. J'aimerais que le ministre nous dise maintenant s'il est possible, légalement, d'accorder une réduction ou si c'est tout à fait impossible à cause des dispositions d'une loi quelconque.

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur le président, certaines des questions que le député a soulevées sont celles que des députés de tous les partis ont signalées dans des lettres. J'ai rencontré à deux ou trois reprises des représentants de la plupart des industries canadiennes de bateaux. Si le monde occidental doit entreprendre un programme de conservation de l'énergie, certains rajustements sont inévitables.

Les mesures présentées par le président des États-Unis influenceront sans aucun doute sur la vente des grosses voitures, des avions privés et des canots automobiles de plaisance. Je ne nie pas qu'il y aura des effets négatifs sur l'emploi. D'ici à ce que nous renouvelions nos réserves et à ce qu'un équilibre s'établisse entre les pays producteurs et les pays consommateurs de pétrole, je crois que des mesures de conservation sont nécessaires. Il faudra aussi trouver de nouvelles sources d'énergie et arriver à une sorte de solidarité financière entre les pays consommateurs.

Quant aux stocks, il est très difficile de protéger l'industrie, en ce qui concerne l'imposition ou la remise de taxe. Des instances ont été faites à la Chambre pour libérer les stocks de la taxe de vente après cette imposition. Le député est dans une situation opposée quand il fait certaines instances au nom des constructeurs de bateaux canadiens.

● (2020)

Je pense qu'un grand nombre de nos entreprises devront affûter leurs méthodes de vente et se serrer la ceinture en attendant que nous sortions de cette mauvaise passe. Elles ont reçu un coup de semonce lors du budget du 6 mai qui a causé la chute du gouvernement lors de la dernière législature. Le 8 mai nous avons annoncé par communiqué au pays que, si nous revenions au pouvoir, nous présenterions de nouveau ce budget et que la taxe de vente sur ces articles prendrait effet à la date de présentation du prochain budget. Nous avons certes augmenté le taux d'imposition de 3 à 10 p. 100 entre le 6 mai et le 18 novembre, mais quoi qu'il en soit nous avons clairement déclaré que si le peuple canadien renouvelait notre mandat, nous ne pourrions échapper à ces obligations.

**M. Stanfield:** Exactement comme pour votre politique des transports.

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** L'honorable député ne voudrait quand même pas que je revienne sur cette question ce soir. J'ai donné au député des explications les plus franches possible.

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** Merci, monsieur le président, ce sont là quelques précisions, et j'apprends avec beaucoup d'intérêt qu'entre le 6 mai et le budget suivant la taxe a plus que triplé. Je pense qu'il est bon de consigner au Hansard que les promesses se sont plus que réalisées lors de la deuxième occasion.